



Paprec, Marianne d'or du développement durable 2022

Paris le 14 avril,

Créé il y a près de 30 ans par Edgar Faure, alors sénateur et Alain Trampogliéri, le concours Marianne d'Or récompense municipalités, personnes politiques ou entreprises dont les initiatives au cœur du territoire sont exemplaires. Paprec est lauréat de la 15^{ème} édition des Marianne d'or dédiées aux actions de développement durable.

Le comité de sélection des « Marianne d'or » a mis Paprec à l'honneur en lui attribuant le trophée du développement durable. « *Nous sommes particulièrement fiers et touchés de cette récompense*, déclare Mathieu Petithuguenin, qui a reçu le prix des mains d'Alain Trampogliéri, co-créateur de ces trophées avec Edgar Faure. « *Les Marianne consacrent les initiatives et actions territoriales qui font référence au niveau national* », poursuit Directeur général de Paprec. « *Depuis la création de l'entreprise par mon père il y a près de trente ans, nous sommes en effet particulièrement attachés à fournir aux collectivités les meilleures solutions techniques et environnementales pour non pas les débarrasser de leurs déchets, mais au contraire leur donner de la valeur !* ».

Préserver les ressources naturelles et fournir de l'énergie verte

Avec près de 300 entreprises, usines et agences en France, avec 50 000 contrats dont 6000 avec des collectivités, le leader français du recyclage et fournisseur d'énergies vertes est bien implanté au cœur du territoire français. Paprec transforme leurs déchets en nouvelles matières premières : papiers, cartons, ferrailles, aciers, plastiques... qui repartent en production. « *Paprec est un acteur majeur de la décarbonation de l'économie* », résume ainsi Sébastien Petithuguenin, Pdg de Paprec Energies. « *Nous préservons les ressources naturelles et contribuons à éviter les émissions de gaz à effet de serre* », poursuit le dirigeant.

Accroître l'autonomie des territoires

Le groupe joue même désormais un rôle important pour l'autonomie énergétique des territoires. Avec la capacité de concevoir et de gérer des centrales énergétiques, Paprec transforme les déchets locaux non recyclables en énergie bas carbone. Cette énergie verte : électricité, chauffage, gaz, est en effet directement injectée dans les réseaux du territoire.

« *Nous avons voulu distinguer Paprec pour son engagement auprès des territoires pour la protection de la ressource et de l'environnement* », confirme Alain Trampogliéri.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et a atteint en 2021 les 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact presse : Agathe Remoué agathe.remoue@paprec.com au 06 27 47 60 69